

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 1588 / PRISON

Astrida, le 21 septembre 1951.-

Objet:

Détenu Massud bin Nassor.-



Monsieur le Substitut,

J'ai l'honneur de vous demander si le nommé Massud bin Nassor condamné le 14/9/51 par le tribunal de Résidence du Ruanda à 1 an de Servitude Pénale principale peut bénéficier de la remise de peine accordée par l'Arrêté Royal du 6/8/51.

L'intéressé avait obtenu la remise sur la peine à laquelle il fut condamné le 11/4/51 par le même Tribunal.

Le Gardien de Prison,
CH. LEES,

Monsieur le Substitut du
Procureur du Roi

à

KIGALI.